

Réf.	2020	2392
------	------	------

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
20.05.2020	25.05.20	19	18	19

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai, à 11h00, les membres du Conseil Municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du quinze mars, se sont réunis à huis-clos, salle Georges Blanc de la Mairie de Fontenay-lès-Briis, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant, Léopold LE COMPAGNON, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122- 8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mmes, DUPONT, DUVAL, MAINGONNAT, NORDBERG, JALABERT, DELANGUE, MARCADÉ, ARTUS, JOAO
MM. DEGIVRY, JACQUET, CIPRES, LAVAUD, GOBLET, SCHMIDT, FRAPIER, BRUNEL, RABY

Absents ayant donné procuration à : Mme HENNOcq ayant donné procuration à M. LAVAUD

Mme Marjorie DELANGUE est désignée en qualité de secrétaire par la Présidente de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

OBJET : CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à 2 votes CONTRE (Mme ARTUS et Mme JOAO), 1 ABSTENTION (M. RABY) décide la création de quatre postes d'adjoints.

Fait à Fontenay-lès-Briis, le 23 mai 2020,

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal

Le Maire,

Thierry DEGIVRY

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200523-2392-20-DE
Date de télétransmission : 25/05/2020
Date de réception préfecture : 25/05/2020

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200523-2392-20-DE
Date de télétransmission : 25/05/2020
Date de réception préfecture : 25/05/2020